

CHAPITRE 1

INTRODUCTION





INTRODUCTION

CONTEXTE

La fréquence de l'embonpoint et de l'obésité est en augmentation partout dans le monde. Les problèmes de poids touchent de plus en plus la population du Québec, particulièrement les enfants et les adolescents¹. Cette situation hypothèque la santé future de la population. C'est dans ce contexte que le gouvernement québécois s'est doté, en octobre 2006, d'un plan d'action visant la promotion des saines habitudes de vie et la prévention des problèmes reliés au poids. Ce plan d'action intitulé *Investir pour l'avenir*² est le fruit de la concertation d'un réseau de partenaires comptant trois organismes et sept ministères, dont le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) ainsi que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ). Il fait état des orientations du gouvernement du Québec, des actions à déployer pour favoriser une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif. On vise à améliorer la qualité de vie de la population en lui permettant de vivre dans des environnements qui favorisent l'adoption de saines habitudes de vie. Les actions proposées s'articulent sous cinq axes :

- > favoriser la saine alimentation;
- > favoriser un mode de vie physiquement actif;
- > promouvoir des normes sociales favorables;
- > améliorer les services aux personnes aux prises avec un problème de poids;
- > favoriser la recherche et le transfert de connaissances.

L'axe « favoriser la saine alimentation » vise à promouvoir et à soutenir la création d'environnements propices à l'adoption de saines habitudes alimentaires. On prévoit donc des actions auprès de différents milieux et avec plusieurs partenaires : la famille et les services de garde éducatifs à l'enfance, les établissements scolaires, les municipalités et le milieu de la restauration. En ce qui concerne plus particulièrement les milieux scolaires, on attend d'eux qu'ils soutiennent l'accessibilité et l'offre de produits alimentaires sains et qu'ils s'engagent à mettre en priorité une saine alimentation dans leurs établissements.

LA POLITIQUE-CADRE DE 2007

Le 14 septembre 2007, le MELS lançait la Politique-cadre *Pour un virage santé à l'école*³. Cette politique réaffirme l'intention ferme du gouvernement de faire des établissements scolaires du Québec des milieux où les élèves peuvent manger sainement et bouger plus. En ce qui concerne l'alimentation, elle contient six orientations :

- > offrir une alimentation variée et privilégier les aliments de bonne valeur nutritive;
- > éliminer les aliments à faible valeur nutritive de l'offre alimentaire;
- > offrir des lieux adéquats et des conditions favorables lors des repas;
- > mettre en place différentes activités d'éducation et de promotion qui favorisent une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif;
- > informer périodiquement les parents et la communauté des différentes actions mises en place afin qu'ils soutiennent les efforts du milieu scolaire et assurent une continuité;
- > établir ou consolider des partenariats avec la communauté.

OBJECTIFS DU GUIDE D'APPLICATION

Les directions de santé publique (DSP) des agences et les centres de santé et de services sociaux (CSSS) peuvent offrir un soutien aux commissions scolaires dans l'application des orientations de la Politique-cadre. Le MSSS a également produit le présent guide afin d'outiller les milieux dans l'application des orientations en rapport avec le volet alimentation.

Avec ce guide, quatre objectifs sont poursuivis :

1. décrire les activités liées à la mise en œuvre du volet alimentation de la Politique-cadre dans l'ensemble des écoles du Québec;
2. préciser les principes qui justifient les changements attendus en matière d'alimentation;
3. outiller les acteurs pour les défis qu'ils ont à relever dans la mise en œuvre des orientations reliées à l'alimentation;
4. préciser les standards à atteindre et définir les modes et outils de contrôle nécessaires au maintien d'une prestation de services alimentaires de qualité.

Destiné d'abord aux professionnels du réseau de la santé qui accompagneront les intervenants des milieux scolaires dans l'application de la Politique-cadre, le guide présente les étapes à franchir et contient les informations nécessaires à l'implantation d'un environnement favorisant la saine alimentation en milieu scolaire. Il pourra être utile à d'autres acteurs, comme les commissions scolaires, les écoles et les prestataires de services alimentaires en milieu scolaire.

CADRE CONCEPTUEL

Le cadre conceptuel sur lequel s'appuie la Politique-cadre est le même que celui du plan d'action gouvernemental *Investir pour l'avenir*. Il met l'accent sur l'importance d'agir à la fois sur l'individu et sur l'environnement pour optimiser les interventions en promotion des saines habitudes de vie. Un environnement alimentaire sain est composé de l'ensemble des facteurs structurants qui per-

mettent d'acquérir et de maintenir de saines habitudes alimentaires⁴, soit :

- > la disponibilité et l'accessibilité des aliments;
- > les structures physiques pour une expérience alimentaire agréable (aménagement et équipements);
- > les structures sociales et politiques (politique de la commission scolaire sur la saine alimentation et le mode de vie physiquement actif, soutien social dans le milieu scolaire et la communauté);
- > les messages culturels, promotionnels et médiatiques dans le milieu.

Conçu pour aider les intervenants à créer un environnement alimentaire sain et dynamique dans les écoles, le guide traite, entre autres, des quatre éléments ci-dessus.

MISE EN ŒUVRE

Le guide propose une démarche pour l'application des orientations de la Politique-cadre en matière d'alimentation, ainsi que des façons de faire pour mettre en œuvre les composantes prioritaires. Il propose également des outils et des mesures de suivi afin d'assurer la pérennité des changements effectués.

La mise en œuvre proposée dans ce guide tient compte de l'approche École en santé⁵, lancée en 2005 par le MELS et le MSSS. L'approche École en santé est la démarche privilégiée pour la mise en œuvre du volet promotion de la santé et prévention compris dans l'entente de complémentarité conclue entre les deux réseaux. Dans les milieux où cette approche est en implantation, l'application des orientations de la Politique-cadre s'inscrit en continuité avec les démarches déjà en cours. L'application de la Politique-cadre peut également agir comme catalyseur au démarrage de l'approche École en santé.

L'adhésion de tous (ministères, commissions scolaires, écoles, jeunes, familles et communautés) aux mêmes orientations viendra solidifier les bases sur lesquelles s'appuieront l'alimentation et par conséquent, la santé future de la population québécoise.

1. C. LAVALLÉE. *Enquête sociale auprès des enfants et des adolescents québécois, volet nutrition*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2004, 166 p.

2. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Investir pour l'avenir. Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012*, gouvernement du Québec, 2006, [En ligne]. [<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2006/06-289-01.pdf>].

3. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. *Pour un virage santé à l'école. Politique-cadre pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2007, [En ligne]. [<http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/virageSante/>].

4. M.P. LEBLANC, et D. GADBOIS. *Politique alimentaire : ingrédient essentiel pour un environnement alimentaire sain*, document de présentation PowerPoint, 2006, 53 p.

5. Comité national d'orientation École en santé et collaborateurs, *École en santé. Guide à l'intention du milieu scolaire et de ses partenaires*, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministère de la Santé et des Services sociaux, Institut national de santé publique du Québec, Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux [En ligne]. [<http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/csc/promotion/ecoleensante.html>].